

# Partenariales du Transport en Auvergne

## L'essentiel



### PRIORITÉ AU TRANSPORT, INITIATIVES, PROJETS, PERSPECTIVES ...

*L'Auvergne, Cœur de Massif, accueille près de 2,2 % de la population française sur une superficie qui représente 4,8 % de la France métropolitaine. Dans ce territoire, riche de ses pôles industriels et de son environnement naturel, mais contraint par sa géographie, le secteur des transports est fondamental dans le cadre du développement économique, pour lequel l'approche "temps de trajet" supplante la notion de distance.*

Une centaine de décideurs se sont retrouvés, le 18 janvier 2005, à l'occasion des **"Partenariales du Transport en Auvergne"** organisées par l'ORT Auvergne (Observatoire Régional des Transports), animé conjointement par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Auvergne (CRCIA) et la Direction Régionale de l'Équipement (DRE).

Autour de deux tables rondes, ponctuées par de nombreux échanges avec le public, cette manifestation a été l'occasion d'aborder les attentes et les besoins de tous les usagers du transport (particuliers, industriels, commerçants, transporteurs), et de présenter, en réponse, des témoignages d'initiatives qui ont révélé la capacité d'évolution et d'adaptation du secteur régional des transports.

Cette réunion a donné une vision actuelle et prospective du secteur des transports en Auvergne, dans toutes ses composantes : infrastructures, établissements et emplois, transports de marchandises, transports de personnes. Elle a clairement mis en exergue l'émergence incontournable de nouvelles réalités, tant dans le transport de marchandises, avec la dimension logistique et l'évolution du transport ferroviaire, que dans le transport de voyageurs, où l'on voit se développer des liens entre les différentes collectivités en charge des transports. L'importance du hub aérien clermontois pour le rayonnement économique de l'Auvergne a été réaffirmée. La place des trois modes de transport présents en Auvergne (routier, ferroviaire et aérien) a été redémontrée, chacun ayant vocation, à sa juste place et en complémentarité avec les autres, à participer au développement régional.



**ORT**  
**AUVERGNE**

**En publiant "L'essentiel" des Partenariales du Transport en Auvergne, l'ORT contribue à cette démarche de développement et encourage l'échange d'informations et le travail partenarial de tous les acteurs du transport.**

# PROFIL DU SECTEUR DES TRANSPORTS EN AUVERGNE

## 3 aéroports avec des lignes régulières

- l'étoile clermontoise (8 allers/retours sur Paris, 16 liaisons quotidiennes vers de grandes villes françaises et européennes)
- Le Puy-en-Velay/Loudes et Aurillac (une desserte quotidienne sur Paris)

319 kilomètres d'autoroutes,

1 millier de kilomètres de voies express et routes nationales

2 400 établissements de transport, plus de 15 000 salariés

1 réseau ferroviaire contrasté



### FLUX DE MARCHANDISES

58 millions de tonnes par an, dont 95 % par la route

Auvergne ↔ Auvergne  
30 millions de tonnes

Auvergne ↔ France  
25 millions de tonnes, dont la moitié avec Rhône-Alpes

Auvergne ↔ Étranger  
3 millions de tonnes, dont 2 fois plus à l'export qu'à l'import

### DÉPLACEMENTS DE PERSONNES

mode dominant : la voiture particulière

déplacements de proximité : plus de 90 % des déplacements totaux (près de 3 déplacements en moyenne par personne et par jour)

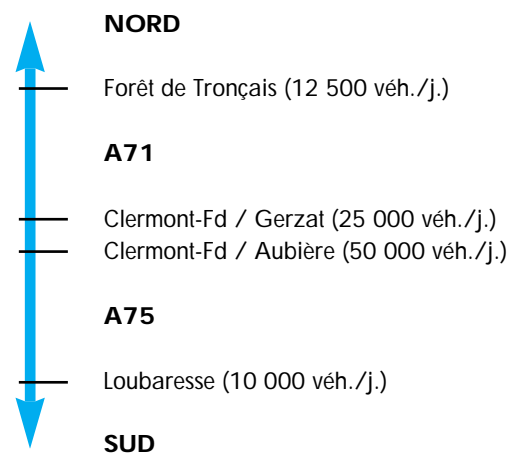
L'organisation des transports est différente pour les marchandises ou les voyageurs.

Le marché du fret est aujourd'hui totalement libéralisé. La relation relève complètement des lois du marché entre les clients et les opérateurs de transports.

En revanche, l'organisation des transports de voyageurs reste réglementée ; elle est confiée à des Autorités Organisatrices de Transports, qui sont de trois ordres :

- en matière ferroviaire, l'Etat au niveau national (avec jusqu'à maintenant un opérateur unique, la SNCF) et les Conseils Régionaux au niveau régional ;
- les Conseils Généraux pour les transports routiers départementaux, réguliers ou scolaires ;
- les groupements de collectivités locales pour les transports urbains.

### TRAFIC JOURNALIER MOYEN DES VÉHICULES LÉGERS



# LES TROIS "A" DE L'Auvergne : ATTRACTIVITÉ, ACCESSIBILITÉ, ACTIVITÉ

## VOYAGEURS

### ASSOCIATIONS D'USAGERS : L'ATTRACTIVITÉ DES TRANSPORTS COLLECTIFS

"Nous souhaitons un élargissement permanent de l'offre de transports en commun pour assurer une bonne desserte, notamment dans les zones périurbaines, et l'amélioration des conditions d'accueil et de prise en charge des clients."

**Bertrand SALVAT**, Responsable régional, et **Isabelle BUHLER**, Secrétaire de l'Association Auvergne de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT)



"Nous proposons de réduire le temps de parcours sur la ligne ferroviaire Clermont-Paris et de maintenir le niveau d'offre actuel de l'aéroport."

**Maurice ROULLET**, Président Auvergne de l'Union Fédérale des Consommateurs (UFC Que Choisir ?)

### A L'ÉCOUTE DES AUVERGNATS ...

"Au cours des Assises Territoriales, 5 000 Auvergnates et Auvergnats nous ont demandé des trains, des routes, des avions et des télécommunications à haut débit. Ceux des secteurs ruraux nous ont dit qu'il était difficile d'accéder aux grands axes de circulation. Cependant, nous ne sommes peut-être pas aussi enclavés que nous le pensons. Nous pourrions parler parfois "d'enclavement des esprits"."

**Jacques-Bernard MAGNER**, Vice-Président du Conseil Régional d'Auvergne, chargé des transports et voies de communication

### TRANSPORTEURS DE VOYAGEURS : L'INTERMODALITÉ ...

"Aujourd'hui, l'offre de transports collectifs existe et elle est abondante. La grande difficulté, pour nous, tient dans l'intermodalité. Notre "cousin germain" est l'opérateur ferroviaire. Nous exerçons le même métier : la différence est qu'il roule sur des voies ferrées et nous, sur le macadam."

**Michel SEYT**, Président de la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV Auvergne)



## TRANSPORTEURS

### TRANSPORTEURS DE MARCHANDISES : L'ACCESSIBILITÉ



"Il ne suffit pas d'avoir une bonne localisation géographique pour permettre un développement : il faut des conditions d'accueil pour les entreprises. L'accueil, c'est l'accessibilité. Au plan local, cela renvoie aux projets d'aires de repos, de centres routiers et à la problématique des livraisons en ville. C'est important pour nous, transporteurs auvergnats, mais également pour l'extérieur, car cela participe à "l'accessibilité" de notre région."

**Gilles BOSSE**, Représentant de la Fédération Nationale des Transports Routiers (FNTR Auvergne)

### LIVRAISONS EN VILLE : UN ENJEU TRIPARTITE



"Les livraisons en ville se font exclusivement en camion et ont toujours posé problème. Reste que cet enjeu est tripartite. La solution ne pourra être trouvée qu'entre commerçant, expéditeur et prestataire chargé du transport, en liaison avec la collectivité."

**Emmanuel de BIENASSIS**, Secrétaire Général de Transport et Logistique de France Rhône-Alpes Auvergne (TLF)

## CHARGEURS

### LA MULTIMODALITÉ INCONTOURNABLE

"L'aspect multimodal de la plate-forme logistique de Volvic est essentiel. Le point-clé, dans le futur, sera de conserver notre capacité multimodale, avec des interlocuteurs logistiques sachant opérer les uns avec les autres. L'interopérabilité des moyens de transport en Europe est indispensable. Aujourd'hui, la fluidité n'est pas encore de mise à l'international, si bien que la flexibilité nous impose de faire encore appel au camion, beaucoup plus souple."

**Ambroise VEILLON**, Directeur de la Société des Eaux de Volvic



## VOYAGEURS

### L'INTERMODALITÉ : MODERNISATION DES GARES, TARIFS, PARKINGS-RELAIS ...

"Il convient de développer l'intermodalité sur l'agglomération clermontoise, notamment dans la croix constituée par les deux grands axes ferroviaires actuels. La Région travaille également sur les pôles intermodaux, comme la gare de Vichy. Cela passe par une modernisation des gares, la construction de parkings-relais et des tarifs incitatifs."

**Jacques-Bernard MAGNER**

### RÉPONDRE AUX BESOINS DE DÉPLACEMENTS DES HABITANTS DES COMMUNES RURALES : L'EXPÉRIENCE TRANSALLIER

"Le réseau TransAllier repose sur une organisation en "arêtes de poisson" avec une grande dorsale, pour assurer une liaison rapide, et des arêtes latérales, sur lesquelles circulent de petits véhicules, à la demande."

**Lucien GONNOT**, Vice-Président du Conseil Général de l'Allier, chargé des collèges et des transports scolaires

### L'ÉTAT PARTENAIRE

"L'Etat joue un rôle de partenaire, afin de faciliter les relations entre les Autorités Organisatrices, les opérateurs de transports publics et privés et les usagers, pour une intermodalité réussie."

**Raymond AMBLARD**, Directeur régional adjoint de l'Équipement Auvergne

## TRANSPORTEURS

### LES LIVRAISONS EN VILLE

"A force de piétonner les centres des villes et d'y rendre impossible la circulation des véhicules lourds, on arrive à créer de réels problèmes de livraisons. Ce message a été immédiatement compris par les transporteurs. Certains d'entre eux se sont mobilisés et ont créé, il y a moins d'un an, une association dénommée "Clermont Livraisons Propres"."

**Louis VIRGOULAY**, Vice-Président du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise (SMTC)



"Avec l'appui de la Mairie, du SMTC et de la CCI, l'association a mené une étude en régie dans une optique de développement économique. C'est la première fois qu'une telle étude est réalisée à l'initiative des transporteurs et non suite à une mesure imposée. Ceux-ci se sont interrogés sur la faisabilité d'un schéma de livraisons."

**Francis GAUMY**, Président de l'Association Clermont Livraisons Propres

### ... ET DES TITRES COMMUNS DE TRANSPORT

"J'évoquerai également l'intermodalité. S'agissant des pôles d'échanges, nous travaillons avec la quasi-totalité des villes auvergnates et avec quelques gares de la banlieue clermontoise, dont La Pardieu, où la première ligne de tramway sera en connexion avec le train. Par ailleurs, il faudra aussi veiller à l'amélioration des dessertes et aboutir, à terme, à des titres de transport communs."

**Jean ROUCHE**, Directeur de la région SNCF de Clermont-Ferrand



### L'APPORT DES COMPAGNIES "LOW COST"

"Il faut savoir qu'il existe deux types de compagnies low cost. Les premières n'amènent pas de passagers nouveaux, mais ne font que "capter" ceux d'autres compagnies aériennes en pratiquant des prix inférieurs. En revanche, les secondes attirent une clientèle nouvelle qui vient à des fins touristiques, mais également pour acheter de l'immobilier. Ce sont ces dernières que nous recherchons. Parallèlement, nous travaillons avec les collectivités locales et les professionnels du tourisme afin de mieux vendre l'Auvergne, notamment en Angleterre."

**Jean-Michel PLASSE**, Directeur de l'Aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne

### LE FRET FERROVIAIRE

"Le Plan Fret a pour but de restaurer, d'ici 2006, la qualité de service à nos clients en réorganisant totalement le transport du fret et en le dissociant complètement du transport de voyageurs. L'année 2005 sera marquée par la mise en service d'un système de réservation du fret et par une nouvelle gamme tarifaire."

**Jean ROUCHE**

## LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

"Il n'est pas possible de parler de transports et de déplacements en termes économiques sans évoquer les problèmes qu'ils posent sur la pollution atmosphérique. Si 90 % des déplacements sont des déplacements de proximité, nous voyons l'urgence de réfléchir enfin sérieusement à des modes alternatifs au "tout routier"."

**Yves GUEYDON**, Vice-Président du Conseil Régional, chargé de l'Environnement et des Energies

### LE TRANSPORT : 3 DÉFIS

"Il existe, selon moi, trois défis à relever pour le développement du système de transports collectifs régional, qu'il soit ferroviaire ou routier :

- celui de la performance, avec la remise à niveau des infrastructures et le renouvellement du matériel ;
- celui de l'intermodalité, avec la difficulté à faire travailler de concert les trois niveaux d'Autorités Organisatrices, Conseils Généraux, Conseil Régional et Agglomérations ;
- celui de la simplification, notamment en matière d'horaires et de tarifs."

**Pierre POMMAREL**, Conseiller Régional, ancien Président de la FNAUT

## LE SECTEUR DE L'AGROALIMENTAIRE

"Les entreprises du secteur agroalimentaire, implantées en zones rurales, connaissent de réelles difficultés de chargement. De plus en plus de transporteurs refusent d'enlever les marchandises, pour des raisons économiques. De fait, des PME sont contraintes à s'équiper en flottes individuelles pour acheminer leurs marchandises."

**Philippe de FRANCESCO**, Délégué régional de l'Union Régionale des Industries Agroalimentaires d'Auvergne (URIAA)

## LA COMPÉTITIVITÉ DE L'Auvergne

"Selon moi, il faut une réelle volonté politique pour faire repartir l'économie territoriale de l'Auvergne, faute de quoi elle ne fera que décroître, la SNCF ne voulant plus supporter certains services, les transporteurs refusant d'aller charger dans les PME agroalimentaires ou industrielles situées en zone rurale ... Pourtant, ces entreprises apportent une valeur ajoutée à l'Auvergne. Si elles perdent leur compétitivité, c'est la compétitivité de l'Auvergne toute entière qui s'en trouvera anéantie."

**Guy PEROL**, Président de l'Union Régionale des Industries Agroalimentaires d'Auvergne (URIAA)



"L'Etat intervient lourdement sur les infrastructures, il contribue aux équilibres économiques mais ne peut laisser se creuser indéfiniment les déficits. La recherche de solutions suppose un dialogue responsable entre les partenaires. L'Etat ne peut que se féliciter de l'activité de l'ORT qui permet de tisser des liens entre ces acteurs."

**Gérard VALERE**, Directeur régional de l'Équipement Auvergne

## A PROPOS DES LIGNES FERROVIAIRES INTERRÉGIONALES

"Pour le ferroviaire, j'ai l'impression qu'il existe des zones d'ombre sur les liaisons à destination des régions limitrophes."

**Sébastien REILLES**, Agence d'Urbanisme Clermont Métropole



"La SNCF considère qu'il s'agit de liaisons "d'aménagement du territoire". Nous estimons que ces liaisons ont vocation à être maintenues avec un modèle économique stable."

**Jean ROUCHE**



"Selon nous, les lignes interrégionales ont une vocation d'aménagement du territoire. Or seul l'Etat pourrait prendre la responsabilité de financer le déficit de ces lignes. Nous contestons le fait que les Régions doivent payer pour cela."

**Jacques-Bernard MAGNER**



## UN CAS D'ESPÈCE

"En 2004, suite aux augmentations tarifaires décidées par la SNCF, nous avons réduit de moitié notre transport par fer. Pour nous, cela est fort perturbant, car cela occasionne une modification complète de l'organisation interne de l'usine. Cela nous a également posé un problème de souplesse, car le train nous permettait d'avoir des stocks roulants, sachant que nous fonctionnons à flux tendus."

**Pierre CHERVIER**, Représentant de la Société Auvergne Trituration, Lezoux

"Vous parlez des stocks roulants : en termes d'immobilisations de wagons, il s'agit d'un poste de coûts important pour le transporteur que je suis. Nous avons tendance à les sous-estimer. Ils font partie du service que nous vous rendons et, comme tout service, ils doivent être valorisés."

**Jean ROUCHE**

## DES MISSIONS

Créé en 1993, l'Observatoire Régional des Transports Auvergne (ORT Auvergne) a pour **principales missions** de :

- **fournir des éléments de réflexion** destinés à faciliter les choix des organismes décideurs et leur permettre d'améliorer leurs services aux usagers,
- **informer les entreprises sur l'évolution de leur secteur**, les inciter à mettre en place une stratégie leur permettant de se positionner sur leurs marchés,
- **être un lieu d'échanges** aidant à la valorisation de l'offre régionale de transport,
- **sensibiliser un large public à l'importance du secteur des transports** pour l'ensemble des activités économiques régionales.



## DES PARTENAIRES

L'ORT Auvergne réunit, dans une structure informelle, **les principaux partenaires du secteur des transports** ainsi que des institutions et organismes qui oeuvrent pour son développement :

- Association pour le développement de la Formation professionnelle dans le Transport et la Logistique (AFT-IFTIM)
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Clermont-Ferrand/Issoire (Aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne)
- Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Auvergne (CRCIA)
- Clermont Métropole (Agence d'Urbanisme et de Développement)
- Conseil Général de l'Allier
- Conseil Régional d'Auvergne
- Direction Régionale de l'Équipement (DRE)
- Fédération des Entreprises de Transport et Logistique de France (TLF)
- Fédération Nationale des Transports Routiers (FNTR)
- Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV)
- Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE Auvergne)
- PROMOTRANS
- SNCF
- Union Nationale des Organisations Syndicales des Transporteurs Routiers Automobiles (UNOSTRA Auvergne-Limousin)
- Université Blaise Pascal - Centre d'Études et de Recherches Appliquées au Massif Central (CERAMAC)

## DES PERSPECTIVES

INTERMODALITÉ ————— AGROALIMENTAIRE ————— ENVIRONNEMENT  
LOGISTIQUE —————  
CENTRE ROUTIER ————— MULTIMODALITÉ ...



Jean-Paul LAVAL, Directeur Général de la CRCIA, Animateur de la manifestation

"Autant de thèmes sur lesquels l'ORT Auvergne devra se concentrer dans les mois à venir. Le travail partenarial qui le caractérise y trouvera toute sa justification, pour le plus grand bénéfice du développement économique de l'Auvergne en général, et du secteur des transports en particulier."

Pour en savoir plus  
[www.transport-auvergne.com](http://www.transport-auvergne.com)

Publication de l'ORT Auvergne - 7 rue Léo Lagrange - 63033 Clermont-Ferrand  
Tél. 04 73 43 15 53 - Fax 04 73 43 15 14 - DAET.DRE-Auvergne@equipement.gouv.fr